

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

J'espère que vous avez passé un agréable été, durant lequel le soleil a été au rendez-vous. Sans doute trop. Cette année encore les personnes, les animaux et la végétation ont grandement souffert pendant la canicule. La chaleur et le manque d'eau nous obligent à modifier et à adapter nos habitudes. Pour nous, et surtout pour nos enfants.

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* » comme l'a écrit Antoine de Saint-Exupéry. C'est en pensant aux générations futures que nous devons mener nos réflexions, dans tous les domaines. Bien qu'étant une petite commune nous essayons, à notre niveau, de mettre en pratique cette philosophie.

Dans nos projets d'aménagement par exemple. Le futur bâtiment communal, dont les travaux de raccordement du chantier aux différents réseaux ont commencé fin septembre, sera conçu pour minimiser autant que possible les dépenses d'énergie. Il sera également équipé d'une importante réserve d'eau pluviale, pouvant être mobilisée pour l'irrigation des espaces verts ou la défense incendie. Le parking du Fond du village, qui sera livré au mois d'octobre, sera recouvert d'un enrobé drainant, pour limiter le ruissellement de l'eau. Quant à l'eau potable, nous en sécurisons l'approvisionnement en renforçant la clôture du captage de l'Arbépin.

Penser aux jeunes générations, c'est aussi leur transmettre notre Histoire et notre patrimoine. C'est dans ce but que seront inaugurés en octobre les Chemins de Mémoire, pour rendre hommage aux soldats de l'Armée des Alpes ayant combattu au début de la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi dans cette finalité qu'ont été restaurés la statue de la Vierge de Charmy, qui a retrouvé en cette fin d'été son lustre d'antan, et le tableau "L'Annonciation" dont le retour a été célébré en début d'été.

Mais les jeunes ont aussi des messages à nous transmettre. Parmi toutes les personnes que je remercie d'avoir participé à la Journée mondiale du nettoyage de la planète à Bassy, j'accorde une mention particulière à Aïleen, Amélia, Célia, Élise et Flavie, qui ont ramassé les déchets laissés par quelques-uns de leurs aînés irrespectueux et négligents. Il y a donc des motifs d'espoir.

Les enfants doivent pourtant être préservés autant que possible des travers du monde dans lequel nous vivons. À nous de leur apprendre à garder cette part de rêve et d'émerveillement, si bien illustrée par la fresque dont ils ont décoré le préau de l'école, et sur laquelle nous retrouvons tous les personnages des contes pour enfants. Et comme en parlant d'école, la cloche a sonné....

...je vous souhaite une bonne rentrée, et une bonne lecture.



Rémi PONCET, Maire de BASSY

LE TABLEAU « L'ANNONCIATION » DE RETOUR À L'ÉGLISE DE BASSY

Après des années passées dans la cave de l'ancienne cure, un an de mobilisation pour récolter les fonds nécessaires à sa restauration et six mois de travaux, l'Annonciation a retrouvé sa place en l'église de Bassy.

Pour solenniser ce retour, une messe a été célébrée le samedi 1^{er} juillet par Monseigneur Yves LE SAUX, évêque d'Annecy, et le tableau a été béni en présence du maire Rémi PONCET, de la députée Virginie DUBY-MULLER, du sénateur Cyril PELLEVAL et du conseiller départemental Gérard LAMBERT.



Jean-François ABRY, Gérard LAMBERT, Mgr Yves LE SAUX, Laurent MALCAYRAN-LAPERRIERE, Rémi PONCET, Virginie DUBY-MULLER et Cyril PELLEVAL devant le tableau restauré.



Ainsi s'achève une aventure humaine qui aura mobilisé le Département, la Région, la Fondation du Patrimoine, les participants au concert d'hiver organisé pour récolter des fonds (les chorales "La Clé des Chants" de Seyssel et "Les Arts des Champs" d'Anglefort, le CBL, Le Monde Allant Vert, et les pâtisseries et pâtisseries qui ont concocté les gâteaux vendus après le concert) sans oublier les donateurs et souscripteurs qui ont permis d'atteindre 100 % de l'objectif de collecte pour boucler le financement de l'opération. Cette mobilisation et la magnificence du résultat des travaux ont été salués par tous.

INAUGURATION DE LA FRESQUE DE L'ÉCOLE

Le mardi 4 juillet, la fresque peinte par les enfants de l'école de Bassy a été inaugurée lors d'un goûter auquel ont pris part des élus du SIVU scolaire, les enseignantes, le personnel encadrant, et bien sûr les élèves et leurs parents, venus très nombreux. Cette fresque, qui met en scène les contes appris par les élèves (Boucle d'Or et les trois ours, le Petit Poucet, le Petit Chaperon rouge...) est absolument magnifique : félicitations aux artistes en herbe !

Cette inauguration a aussi été l'occasion de dire au revoir aux enseignantes, la directrice Julie MURA et Cécile HUBERT, qui quittent l'école de Bassy. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication dans la vie de l'école, et leur souhaitons une bonne continuation dans leur vie professionnelle.



Cécile HUBERT (à gauche) et Julie MURA devant la fresque peinte par les enfants

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 À L'ÉCOLE DE BASSY

La cloche de la rentrée a sonné le lundi 4 septembre pour l'ensemble des 182 élèves inscrits dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Bassy-Challonges-Usinens (soit 7 élèves de plus qu'à la rentrée 2022). A l'école de Bassy, 52 enfants ont été répartis en deux classes, regroupant 26 élèves chacune (12 élèves en CP et 14 en CE1 dans la première, et 8 élèves en CE1 et 18 en CE2 dans la seconde). Ils ont donc pu faire connaissance avec leurs nouvelles enseignantes : Mme Célia FERTÉ, directrice de l'école, qui enseigne dans la classe des CP/CE1 et Mme Aude ROSA-BRUSIN qui est en charge de la classe de CE1/CE2.

Nous leur souhaitons à toutes deux la bienvenue, et une très bonne année scolaire 2023-2024, ainsi qu'aux enfants et au personnel encadrant. Nous n'oublions pas d'associer à nos vœux les collégiens, lycéens et étudiants qui résident sur notre commune.



Célia FERTÉ et Aude ROSA-BRUSIN

LES CHEMINS DE MÉMOIRE

En juin 1940, l'armée des Alpes a rempli sa mission de sauvegarder au maximum l'intégrité du territoire en protégeant l'arc alpin de l'invasion allemande, et en permettant son maintien en « zone non occupée » de juin 1940 à novembre 1942.

Dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire des combats de 1940, la 27^{ème} Brigade d'infanterie de montagne (BIM) et la Fédération des soldats de montagne ont voulu honorer les anciens de l'armée des Alpes. Afin que chacun se souvienne de la bataille des Alpes, un projet de triptyque a vu le jour :

- des "chemins de mémoire" composés de panneaux sont installés dans les villes et villages de l'arc alpin où des événements se sont produits,
- un site internet (www.labataillesdesalpes.fr) est mis en ligne, valorisé par des QR codes visibles sur les panneaux ;
- un guide Michelin édition spéciale, évoquant dans chaque ville et chaque village les faits de combat et le tourisme local, est édité.

Bassy fait partie des villages où des événements en lien avec l'armée des Alpes se sont déroulés, en juin 1940. Aussi, un panneau mémoire permettant de revivre ce chapitre de notre histoire a été posé au cimetière, où avaient été aménagées des positions de combat.



Le panneau du Chemin de mémoire de Bassy

Ce panneau sera officiellement inauguré le samedi 28 octobre à 10h, avec un accueil « café » à partir de 9h30 dans les jardins de la mairie. Toute la population du village est cordialement invitée à participer à cette manifestation.

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE BÂTIMENT COMMUNAL

Pour réaliser son projet de salle communale et de bâtiment technique, la Commune de Bassy a émis un appel d'offres afin de recueillir les candidatures des entreprises intéressées, comparer leurs propositions et retenir les attributaires des différents lots proposés. Suite au marché dont la publicité et la mise en ligne ont été effectuées le 30 mars 2023, 62 soumissionnaires ont déposé une offre, sur l'ensemble des 17 lots proposés (aucun lot n'a été déclaré infructueux). Les critères retenus pour le jugement des offres ont été pondérés en tenant compte de leur valeur technique (50%) et du prix des prestations (50%). Lors de sa séance du 10 juillet, le Conseil municipal, au vu des offres (dont le montant s'entend hors taxes) et du rapport d'analyses qui en a été fait, a retenu les entreprises suivantes :

Lot	Dénomination	Nom des Entreprises	Montant (HT)
1	Terrassement - VRD	TP 2ALPES / CHAPPAZ PAYSAGES	355 313,20 €
2	Gros œuvre	GALLIA	473 946,13 €
3	Charpente	VERSANT BOIS	333 965,00 €
4	Menuiseries extérieures bois	GENEVRIER MENUISERIE 74	128 084,00 €
5	Serrurerie	PETTINI	42 900,60 €
6	Isolation extérieure	IPF	92 688,00 €
7	Menuiseries intérieures	LES BOISERIES ARTISANALES	89 971,40 €
8	Plâtrerie peinture	PONCET CONFORT DECOR	55 124,33 €
9	Faux plafonds	LA CEFLO	29 248,00 €
10	Carrelage	CARRELAGES HT BUGEY	38 470,00 €
11	Portes sectionnelles	FEA	7 790,00 €
12	Enrobés	EUROVIA ALPES - SER	62 842,60 €
13	Espaces verts	ARTEMIS	10 600,00 €
14	Chauffage - sanitaire	AQUATAIR SAVOIE	244 873,62 €
15	Ventilation	VENTIMECA SAVOIE	68 455,87 €
16	Electricité courants faibles	GRANDCHAMP FRERES	131 191,30 €
17	Photovoltaïque	ALPES SOLAIRE ENERGIES	45 952,85 €
	TOTAL		2 211 416,90 €

Des échanges réguliers avec le Trésorier Payeur Général ont permis de valider la faisabilité économique d'une telle opération. Celle-ci est bien entendu rendue possible par l'obtention de subventions, dont les confirmations d'attribution sont attendues sous peu (en particulier celle de l'Europe via le fonds FEDER—Fonds européen de développement régional), et les accords de crédits, en cours de négociations.

La phase préliminaire des travaux (raccordement du chantier aux réseaux d'eau pluviale, d'eau potable et d'alimentation électrique) a débuté le lundi 25 septembre.

L'accès au chantier se fait par le chemin de l'Étang, au niveau de la sortie du futur parking. Ce chemin étant en sens unique, les camions devront respecter le sens de circulation, et arriveront donc via la RD14.

Même si les entreprises feront tout leur possible pour limiter les nuisances de ces travaux

sur le voisinage, nous avons parfaitement conscience de la gêne occasionnée pour les riverains, notamment en termes de bruit ou de circulation accrue de camions.

D'avance, nous remercions toutes les personnes qui seront impactées pour leur compréhension.



Le chantier va bientôt débuter

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU PARKING DU FOND DU VILLAGE

L'aménagement du parking du fond du village a débuté dans le courant de l'été. Après la démolition de l'ancien cabanon, les travaux de terrassement ont été engagés, suivis par la réalisation d'un mur de soutènement. Une fois le remblaiement effectué, le revêtement a pu être mis en place avant que les places de stationnement ne soient matérialisées.

La fin des travaux est programmée pour début octobre. Ce nouvel équipement permettra de faciliter la vie des habitants du quartier, et surtout de désencombrer la route du fond du village pour permettre le passage des véhicules de secours et de sécurité.

Nous profitons de cet article pour remercier les riverains pour leur compréhension pendant la durée des travaux (bruit, poussière...) et en particulier M et Mme LINÉ qui ont permis aux véhicules de se garer devant chez eux quand l'accès au chantier n'était pas possible.



Le chantier du parking

RESTAURATION DE LA VIERGE DE CHARMY

Des travaux de restauration ont été réalisés sur la statue de la Vierge de Charmy et sur son socle au début du mois de septembre (nettoyage des mousses et lichens, brossage, rinçage, reprise des impacts et autres altérations grâce à l'application d'un enduit à la chaux, application d'une couche d'hydrofuge pour protéger le monument de l'action érosive de la pluie).

Cette intervention a été effectuée par M. Jean-Baptiste BOURRET, artisan à Frangy, qui avait déjà restauré en 2022 l'Oratoire de la Sainte à Frangy.

Ces travaux achevés, la suite des aménagements programmés aux abords de la statue pourra être engagée, avec l'installation de bancs et la plantation d'arbustes et des plantes vivaces.

La restauration de la statue et de son socle ayant fait l'objet d'un avenant à la convention signée entre la Fondation du Patrimoine et la Commune de Bassy, elle est éligible à la souscription initialement lancée pour la restauration du tableau « l'Annonciation ».



La statue en cours de restauration

Les particuliers ou les entreprises qui le souhaitent peuvent donc participer à cette nouvelle campagne de collecte, dont l'objectif (intégrant une partie du coût des travaux et les frais de gestion) s'élève à environ 2 000 €.

Pour rappel, les dons versés à la Fondation du patrimoine sont déductibles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du don, et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour plus d'informations, consultez le site de la Fondation du Patrimoine <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tableau-annonciation-de-bassy> ou celui de la Mairie.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DÉMANTÈLEMENT DE L'AIRE TEMPORAIRE DES GENS DU VOYAGE

Par arrêté en date du 24 avril 2023, la Préfecture de Haute-Savoie avait réquisitionné jusqu'au 15 septembre inclus des parcelles formant un tènement de 3,3 ha à Veytrens afin d'y aménager une aire temporaire de grands passages pour les gens du voyage.

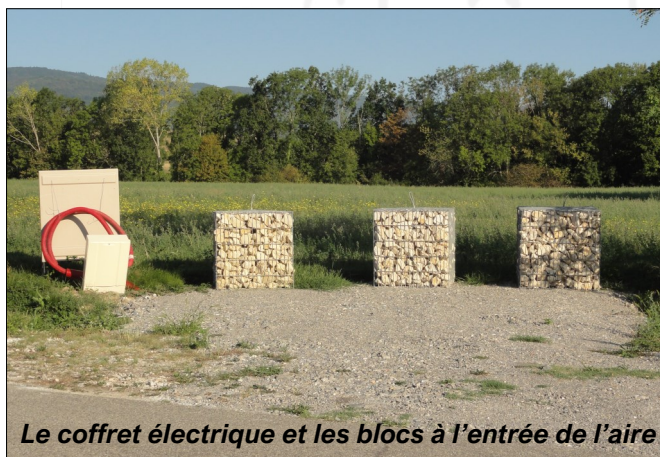
Le Syndicat mixte intercommunal pour la gestion des terrains d'accueil (SIGETA) avait été informé par les services de la Préfecture de la réservation de cette aire pour accueillir de grands groupes de caravanes de gens du voyage, entre le 18 juin et le 02 juillet (convoi de 50 caravanes), entre le 16 et le 30 juillet (convoi de 150 caravanes) et du 06 au 20 août (convoi de 120 caravanes). Finalement, aucun convoi ne s'est présenté, et l'aire est restée inoccupée.

Des travaux avaient cependant été réalisés pour aménager cette aire : mise en place de coffrets pour le raccordement au réseau électrique, mise en place d'un tuyau PEHD Ø40 pour l'alimentation en eau potable, et installation de blocs pour sécuriser les accès aux parcelles. Nous rappelons que le coût de l'ensemble de ces aménagements a été entièrement pris en charge par le SIGETA, sans participation de la commune.

Même si ces équipements n'ont finalement pas été utilisés, il ne faut pas oublier que l'aménagement de cette aire temporaire de grands passages répondait à une obligation inscrite dans le schéma départemental relatif à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Son non-respect aurait donc pu fragiliser d'éventuelles procédures d'évacuation forcée menées dans le cadre de stationnements illicites de gens du voyage ailleurs sur l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois.

Depuis le 16 septembre et l'arrivée à échéance de l'arrêté de réquisition, l'aire a été définitivement fermée, et son démantèlement programmé avant que les terrains ne soient remis à la disposition de leurs propriétaires et exploitants.

En 2024, en vertu du principe de rotation instauré entre les collectivités ayant délégué leur compétence "habitat et accueil des gens du voyage" au SIGETA, c'est donc sur une autre intercommunalité que sera implantée l'aire d'accueil temporaire.



Le coffret électrique et les blocs à l'entrée de l'aire

TRAVAUX SUR LE CAPTAGE DE L'ARBÉPIN

Suite aux conclusions de l'étude des systèmes d'alimentation en eau potable de la commune de Bassy, réalisée par le cabinet IRH, des travaux ont été programmés sur la clôture du captage de l'Arbépin à la fin du mois de septembre, et confiés à l'entreprise « Les Caprices du temps ».

La clôture actuelle, une fois démontée, sera remplacée par une autre de 2 m de hauteur, rigide et bétonnée dans le sol, sur un linéaire de 554 m. Cette nouvelle installation sera plus à même de protéger les installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance.

Ces travaux, d'un montant de 27 800 € HT, ont été **subventionnés à hauteur de 35% par le Conseil Départemental de Haute-Savoie**, au titre du Fonds d'aide aux collectivités en matière d'eau et d'assainissement.



Le captage de l'Arbépin va être sécurisé

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Pour la deuxième année, la Commune de Bassy a participé à la Journée mondiale du nettoyage de la planète le samedi 16 septembre. Une vingtaine de volontaires, parmi lesquels la jeune génération était bien représentée grâce à Aileen, Amélia, Célia, Élise et Flavie, ont participé à cette initiative écocitoyenne. Afin de gagner en efficacité, des équipes s'étaient organisées selon les chantiers pré-identifiés : aux plus costauds la mission d'évacuer les restes de la décharge située sous l'église, et aux marcheurs celle de passer au peigne fin les bas-côtés des routes communales et de la déviation départementale, toujours parsemés de débris.

Sous une météo assez incertaine mais pour finir relativement clémente, la récolte a une nouvelle fois été assez abondante. Plus de 350 litres de déchets ont été récupérés au bord des routes, essentiellement des canettes et des restes de cigarettes (paquets et mégots), et de la ferraille a été dégagée du talus à l'arrière de l'église (sous forme de cercles d'anciens tonneaux, de charnières, de grillage). Comme à l'accoutumée, cette matinée s'est terminée par un apéritif déjeunatoire, toujours aussi convivial et animé !

Rendez-vous au printemps prochain pour la prochaine matinée de nettoyage !



Une partie des participants

EXPÉRIMENTATION D'UNE MATINÉE DE BROYAGE

À l'instar d'autres communes, la Mairie de Bassy vous propose une matinée de broyage le samedi 21 octobre de 8h30 à 13h00, sur la plateforme de Crie.

Les personnes intéressées peuvent venir avec les branches (jusqu'à 15 cm de diamètre maximum), brindilles et rameaux issus de la taille de leurs arbres et arbustes, et repartir avec leur broyat.

Cette solution a plusieurs avantages : cela évite d'aller en déchèterie (ou d'être passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € en cas de brûlage, et même 1 500 € en cas de dépôt sauvage dans la nature) et le broyat peut être utilisé dans le jardin. Une couche de broyat permet en effet de maintenir l'humidité du sol, de limiter la pousse des adventices, et d'enrichir le sol en matière organique. Le broyat peut aussi être mélangé avec les déchets alimentaires pour faire du compost (il accélère d'ailleurs le processus de compostage).

Une personne dédiée sera chargée du bon déroulement de l'opération. Si l'expérimentation est jugée intéressante, elle pourra être reconduite ultérieurement.

Lors de cette matinée, une animation « troc plantes » sera assurée sur place par l'association Le monde allant vert, à laquelle sont invités à participer tous les habitants de Bassy, qu'ils soient adhérents à l'association ou non. Venez nombreux !

Matinée de broyage des déchets verts

Le SAMEDI 21 OCTOBRE
de 8h30 à 13h00
ROUTE DE CRIE (FACE AU RESERVOIR)

Un « troc plantes » sera également organisé sur place par Le monde allant vert

SYR'USSES : UNE MATINÉE SUR LES TRACES DU CASTOR

Le samedi 1^{er} juillet, de 7h à 9h30, une sortie à la découverte du castor des Usse a été organisée par le Syndicat de rivières Les Usse à Bassy. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des missions d'animation du site Natura 2000 Les Usse.



Une quinzaine de participants, principalement un public familial local, n'a pas hésité à se lever tôt dans l'espoir de voir le castor dans son habitat naturel, en compagnie d'Aude SOUREILLAT, animatrice du site Natura 2000. L'espèce est en effet discrète et craintive mais, moyennant un peu de patience et de discrétion, il n'est pas rare de l'observer au bord des Usse. Ça a été le cas en cette belle matinée ensoleillée. Le castor s'est approché peu à peu jusqu'à apparaître quelques mètres seulement en aval du pont de Bassy, pour le plus grand plaisir des participants !



Cette animation a également permis d'évoquer l'évolution historique des Usse aval, port de marchandises d'ampleur au XVII^{ème} siècle, qui permettait notamment le transit du sel depuis Aigues-Mortes vers la Savoie, l'albain ou encore le Genevois.



JOURNÉE DU PATRIMOINE VIVANT À BASSY

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Commune de Bassy a proposé le dimanche 17 septembre deux balades commentées (une le matin et une l'après-midi) au cours desquelles son patrimoine vivant, thème de cette 40^{ème} édition, a été mis à l'honneur. Connaissances sur la nature, savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel, mémoire des événements historiques de Bassy sont quelques-uns des thèmes abordés au cours de cette journée dont le fil rouge était la transmission des connaissances au fil des générations.

Au cours de la matinée, la visite de la station d'épuration, guidée par Patrick BLONDET, a permis de mieux comprendre les techniques permettant de débarrasser les eaux usées de leurs polluants avant de les rejeter dans le milieu naturel, permettant ainsi la poursuite du fameux cycle. La suite de la balade a vu les participants s'intéresser au savoir-faire dont font preuve les artisans locaux, illustré par la magnifique charpente du Vieux Lavu réalisée par Pierre DEREYMEZ, et à l'histoire de Bassy, en se remémorant tous ensemble l'origine de la Statue de la Vierge à Charmy.

Le patrimoine vivant lié à la biodiversité a été abordé tout au long de l'après-midi, au cours d'une balade de 4 km environ, empruntant le Chemin de Sur les roches puis le sentier forestier avant de déboucher sur le Chemin de Lévaud. Les marcheurs ont pu glaner des informations sur les arbres remarquables repérés tout au long du tracé grâce aux interventions de Gérard LAPERRIERE, avant de s'arrêter au-dessus du point de vue de Bornichat pour en apprendre un peu plus sur la migration des oiseaux grâce à Anne DEJEAN. Un comptage réalisé en temps réel par Emmanuel GFELLER au Lavoir du Monument aux morts a complété cette explication.



La migration des oiseaux expliquée par Anne DEJEAN



La halte devant le four à pain

Ainsi revigorés, les participants se sont dirigés vers le cimetière, précisément à l'endroit où s'étaient déroulés les événements du 22 juin 1940 que Bernadette JACQUEMIER a rappelés, et dont a pu témoigner sa tante Georgette, alors âgée de 12 ans. La journée s'est ensuite achevée à l'intérieur de l'église, où Jean-François ABRY a retracé l'histoire des lieux, intimement liée à celle des deux tableaux qu'elle contient : "le Couronnement de Saint-Joseph" de Sebastiano CONCA, et "l'Annonciation" d'Agostino MASUCCI.

Près de 50 personnes, de Bassy et des alentours, ont rejoint à un moment ou à un autre le groupe des amoureux du patrimoine. Un succès dont nous sommes très flattés, et pour lequel nous souhaitons remercier l'ensemble des intervenants qui, par leurs connaissances, leur passion et leur soif de transmission, constituent assurément la plus grande richesse de notre patrimoine vivant.



Le témoignage de Georgette JACQUEMIER

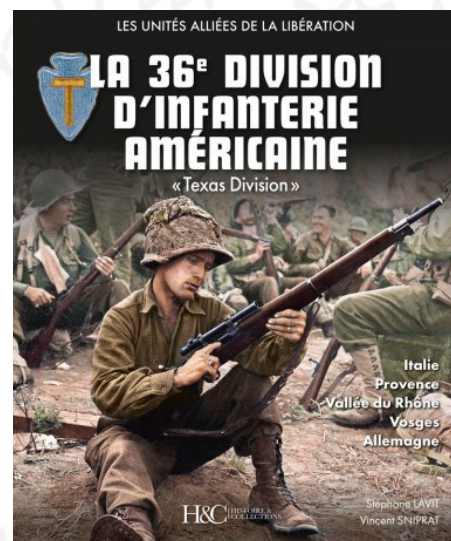
"TEXAS DIVISION" PAR STÉPHANE LAVIT ET VINCENT SNIPRAT

Stéphane LAVIT et Vincent SNIPRAT ont publié un nouvel ouvrage racontant l'histoire de la 36^{ème} division d'infanterie de l'armée des Etats-Unis, de sa création à nos jours.

Cette grande unité, surnommée « Texas Division », a pris part à la Première et à la Seconde Guerre mondiale. Débarquée le 15 août 1944 sur les côtes de Provence, elle a joué un rôle crucial lors des opérations pour stopper la retraite de la 19^e Armée allemande dans le corridor de Montélimar. Des éléments avancés de cette division étaient aussi présents dans l'Ain et ont traversé le tunnel du Fort L'Ecluse dans les premiers jours de septembre 1944.

La 36^{ème} division a aussi pris une part active à la campagne des Vosges/Alsace lors de l'hiver 44/45, puis a combattu jusqu'à la capitulation de l'Allemagne nazie. Dans les derniers jours du conflit, elle a revendiqué entre autres les captures d'Hermann Goering, du Maréchal Von Rundstedt et de Sepp Dietrich.

L'histoire de cette division est en lien avec les ouvrages des mêmes auteurs déjà parus chez Histoire et Collections, « Août 44, la bataille de Montélimar » et « la 11^{ème} Panzer Division », qu'elle a affrontée à plusieurs reprises. Le livre est disponible dès à présent sur le site de l'éditeur (<http://histoireetcollections.com/fr>), auprès des auteurs et de vos libraires habituels.



CHRONIQUE SAUVAGE : AUX ARBRES FLAMBOYANTS !...

... Ce pourrait être le slogan de cette saison qui s'amorce dont Henri de Toulouse Lautrec écrivait qu'elle est le printemps de l'hiver, redonnant ainsi ses lettres de noblesse à l'automne ! Qui mieux que les arbres nous donnent le signal tangible de ce passage où chacun se prépare à affronter la saison froide ? J'affectionne cette période de transition : qui, de l'été qui tend à se prolonger ou de l'hiver qui s'immisce parfois subrepticement mais en toute légitimité, doit prendre le pas ? Inéluctablement, le soleil se fait moins généreux en rayonnement, les contrastes se renforcent et engendrent des journées froides et parfois humides, de plus en plus nombreuses. Au-delà de l'équinoxe, la durée du jour diminue et les feuilles des arbres se mettent à danser, emportées par le vent.



Les arbres changent et se parent de couleurs dorées, orangées et rouges, ils s'embrasent comme pour conjurer la froidure hivernale. Cette fête des couleurs débute par la cime, toujours. Quand les températures chutent, la sève ne circule plus. La feuille de l'arbre se dessèche, devient fragile et tombe. La chlorophylle, contenue dans les feuilles, leur donne leur couleur verte, puis disparaît vers le tronc lorsque la lumière des jours réduit. Les autres pigments contenus dans les feuilles, le rouge, le jaune peuvent alors s'exprimer !

Pour le jaune, cherchez un peuplier tremble, au bord du chemin de Bornichat ; plusieurs fois centenaire, la xanthophylle se sera suffisamment accumulée pour livrer toutes les nuances de jaune. L'orme et le bouleau prennent une couleur dorée, comme le ginkgo biloba, rustique et peu exigeant, un arbre en or en somme. Le plus beau spécimen qu'il m'ait été donné de voir se trouve à Seyssel Ain, quai Serrulaz. Les érables, plane ou sycomore, communément implantés sur la commune, mélangent le jaune et l'orange grâce au carotène. La gamme s'étend jusqu'au rouge cramoisi pour l'Érable plane et pour son congénère du Japon qui dévoilera son ramage dans l'impasse du hangar communal. Le hêtre est moins démonstratif, ses feuilles brunissent, sobrement. Le nuancier est infini selon l'essence, la température, la santé de l'arbre et l'acidité du sol.



Certains arbres montrent d'ores et déjà des signes de dessèchement, de coloration automnale mais ce sont hélas les stigmates de fortes sécheresses répétées dont les conséquences risquent d'être funestes. Les arbres sont les témoins des temps passés, des temps en cours mais aussi et surtout les lanceurs d'alerte sur ce que seront les jours à venir. Que les feuilles meurent et tombent au sol pour faire un manteau protecteur des racines, se mêlent aux insectes et champignons pour constituer l'humus nourricier, c'était prévu, depuis des millénaires. Ce qui ne l'était pas, ce sont les assauts répétés et violents de l'Humanité envers la planète avec toutes les conséquences sur le Vivant, dont nous sommes, et que les arbres révèlent.

Je vais continuer de veiller mon arbre-vigie, le splendide tilleul de la route de la Sainte, le revirement de ses couleurs, sa floraison puis la fructification, continuer d'écouter ce qu'il me dit du bouleversement climatique, de cette hausse des températures moyennes repoussant toujours l'arrivée de l'hiver. Ce phénomène de plus en plus régulier pourrait soudainement surprendre plus d'un organisme et leur être fatal. Alors, avec quelques compagnons bien avertis, nous scandons d'ores et déjà un autre slogan : Aux arbres citoyens !

Anne DEJEAN, avec le précieux soutien de Gérard LAPERRIERE

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Croisière Verte avec Bateau Canal de Chanaz (73)

C'est avec plaisir que nous avons participé à l'animation de 3 croisières vertes proposées par la compagnie Bateau Canal, le long du canal de Savières jusqu'au Château de Chatillon sur le Lac du Bourget. Nous avons



ainsi pu aborder tous les thèmes liés à l'environnement spécifique du canal : l'eau, la biodiversité, les oiseaux, les arbres et les roselières, le tout complété par les commentaires savoureux de Yann, le capitaine, sur la grande histoire des lieux mais aussi la petite, avec ses contes et ses légendes. Ces balades ont été effectuées à bord du bateau électro-solaire "Le Solely", et ont accueilli près de 100 passagers. Un grand merci à Karine et Yann LEFEBVRE de nous avoir accordé leur confiance !



Sortie au Plateau d'Assy

Une douzaine d'adhérents ont participé à la sortie au Plateau d'Assy, le dimanche 2 juillet. La matinée a été consacrée à la visite de son église, construite au milieu du XX^{ème} siècle selon les plans de l'architecte thononais Maurice NOVARINA, et qui rassemble des trésors de l'art religieux contemporain, avec des œuvres de Fernand LÉGER, Marc CHAGALL, Henri MATISSE, Georges BRAQUE et Germaine RICHIER. Un grand merci à notre guide Véronique DIVE-MICHEL qui nous a présenté ce patrimoine exceptionnel avec beaucoup de passion et de cœur.



Après avoir pris un sympathique pique-nique à Plaine-Joux, face au Mont Blanc qui jouait à cache-cache, nous avons visité le Jardin des Cimes, qui présente de façon à la fois artistique et pédagogique les différents étages de la végétation en montagne, depuis les vallées jusqu'aux glaciers. Encore une belle occasion de (re)découvrir de nouvelles plantes dans leurs écrins de verdure.

Assemblée générale de l'association

Notre 3^{ème} assemblée générale, qui a réuni une trentaine de personnes, s'est déroulée le vendredi 15 septembre. À cette occasion les membres du bureau ont présenté les différents rapports statutaires, les animations de l'année écoulée, le bilan financier, le calendrier des animations pour l'année 2023/2024, l'état d'avancement de l'Opération 1000 arbres et une nouvelle activité : les cafés/débats.

Cette réunion a aussi été l'occasion de renouveler le tiers du Conseil d'administration sortant. Anne DEJEAN, Brigitte METRAL et Philippe CASTELLO ont été réélus, et une nouvelle membre a rejoint le Conseil d'administration : Élisabeth FURHER.

La soirée s'est terminée dans la convivialité, autour du verre de l'amitié et de nombreuses pâtisseries.

Calendrier

- **Dimanche 1^{er} octobre** : date butoir de la commande de graines pour les oiseaux sauvages
- **Jeudi 5 octobre** : date butoir de la commande groupée d'arbustes et plantes vivaces
- **Samedi 21 octobre** de 8h30 à 13h00 : Troc de plantes—Bassy (plateforme de Crie)
- **Novembre et décembre (dates à définir)** : café/débat « Comprendre la vie de son sol » et « La multiplication végétative - théorie et pratique » - Bassy (salle des associations)

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr ou sur le site : www.lemondeallantvert.fr

Nous vous souhaitons un bel automne et de bonnes plantations !

Le bureau du Monde Allant Vert

DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO



BASSY SOPHRO
DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Bonjour,

L'assemblée générale de Bassy Sophro aura lieu le mercredi 04 octobre à 18h30, à la salle des associations de Bassy (sous la Mairie).

Selon le souhait des adhérents de l'an passé, un apéritif dînatoire sera organisé, où chacun apportera de quoi bien commencer l'année. Les nouveaux adhérents seront bien sûr les bienvenus.

Contact: sophrologie.mm@gmail.com

Brigitte MÉTRAL

LE MOT DE L'ACCA



Bonjour tout le monde !

Je vous informe que l'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 10 septembre. J'espère que cette saison qui débute se passera à merveille, et dans un esprit de respect entre tous les usagers de la nature.

Je vous informe également que l'animation « le dimanche à la chasse » a été reconduite cette année, et se déroulera le dimanche 15 octobre. Donc, si vous voulez vous joindre à nous pour passer une journée, ce sera avec grand plaisir que vous nous accueillerez !

Merci à vous !

Lucas SOURZAC et toute son équipe



LE SOU DES ÉCOLES

L'Assemblée générale du SOU des écoles n'ayant lieu qu'au début du mois d'octobre, le calendrier des animations n'était pas encore définitivement validé au moment de la rédaction de ce bulletin. Toutefois, la traditionnelle vente de diots à Bassy devrait être renouvelée le dernier dimanche du mois de novembre.

Nous vous tiendrons informés des autres manifestations prévues tout au long de cette année scolaire 2023-2024 dans le prochain numéro du P'tiou Basseyan.



LE MOT DU CBL



Les soirées « Apérosés » du Vendredi

La saison des « Apérosés » s'est terminée le vendredi 1^{er} septembre. Cette année, trois soirées ont eu lieu dans le parc de la mairie. Nous avons débuté les festivités avec un Apérosé en musique le 2 juin, avec le groupe NO FUSS, puis 2 soirées « classiques », le 30 juin et le 1^{er} septembre. Comme à chaque fois, l'ambiance était festive et conviviale. Nous avons eu de très bons retours sur ces soirées qui, en toute simplicité, font le bonheur des habitants de Bassy et, de plus en plus, des communes voisines.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'été prochain pour poursuivre sur cette lancée. On compte sur vous et on vous remercie pour votre enthousiasme !

Prochainement notre Assemblée générale

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le **Vendredi 24 novembre, dès 20h**, à la salle communale. Lors cette soirée, nous vous présenterons le bilan moral et financier de notre association, et procéderons à l'élection du conseil d'administration.

Vous êtes tous conviés à venir nous rencontrer, partager vos idées et bien sûr, pourquoi pas nous rejoindre dans l'association. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de notre assemblée générale.



Noël des enfants

Le **Dimanche 10 Décembre**, aura lieu l'après midi récréatif pour nos enfants du regroupement scolaire. Les enfants de Bassy sont tout d'abord invités à des ateliers bricolage de Noël, puis les enfants de Challonges et d'Usinens nous rejoindront pour le goûter de Noël et la boum organisée dans la salle communale.

Quelques infos

Quelques activités initialement prévues n'ont pu avoir lieu cette année, comme le Rallye Historique, qui a été déplacé en mai pendant le week-end de Pentecôte, au cours duquel plusieurs d'entre nous n'étaient pas disponibles. Nous attendons de connaître la date de la prochaine édition, pour voir si nous pourrions l'intégrer dans notre planning.

Le Cinéma plein air ou Intervillages...cette année, pas de festivité en juillet.

Nous devons réfléchir sur ces animations, qui nous demandent du temps et de l'énergie, et pour lesquelles nous devons solliciter de l'aide. De plus, le mois de juillet étant déjà bien rempli au niveau des animations locales, il faut se faire une place.

Nous allons prochainement nous réunir pour parler du calendrier des festivités 2024, et des besoins nécessaires.

Remerciements

Merci à vous tous, participants, bénévoles, élus pour votre aide et vos encouragements.

Merci également à l'ACCA de Bassy pour leur contribution qui nous permet d'organiser nos manifestations ce dernier semestre.



Bonne rentrée à tous !

L'équipe du CBL (cbl.bassy@laposte.net)

LA RÉCRÉ DU P'TIOU : RENTRÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE DE BASSY

Une nouvelle année scolaire commence !

Lundi 4 Septembre au matin, 9h00 : nos jolies petites têtes blondes ont retrouvé avec enthousiasme le chemin de l'école pour une année scolaire supplémentaire. Heureux de retrouver leurs camarades, les élèves ont assez rapidement dit « au revoir » à leurs parents pour retourner dans leurs salles de classe et reprendre leurs habitudes d'écolier.

Les nouveautés pour cette rentrée 2023 sont : le renouvellement de l'équipe enseignante (Mme Ferté en CP/CE1 et Mme Rosa-Brusin en CE1/CE2) ainsi que la mise en place d'activités physiques quotidiennes. Année olympique oblige, les programmes sont orientés vers la pratique de l'EPS de manière plus régulière et soutenue. La directive ayant été plutôt bien accueillie par les élèves, nous avons donc prévu de participer au cross de Seyssel qui se tiendra le vendredi 13 octobre.

Le cours des CE1/CE2 :

Bonjour les habitants de Bassy ! Nous avons passé une super rentrée avec une maîtresse sympa. Elle s'appelle Aude ROSA-BRUSIN, elle est gentille et elle nous apprend bien les choses. Notre classe est jolie. Cette année, nous sommes en CE1/CE2. Nous sommes 26 élèves : il y a 8 CE1 et 18 CE2. Pour nos dictées, nous avons un thème : la découverte des œuvres d'art. Nous avons été contents de retrouver la fresque qui a été peinte l'année dernière sous le préau avec Julie. Nous sommes contents de retrouver nos copains et nos copines de l'année dernière.



Le cours des CP/CE1:

Lundi 4 septembre 2023, nous étions 52 élèves de CP, CE1 et CE2 à faire notre rentrée à l'école de Bassy. Les maîtresses, Célia et Aude nous ont accueillis dans la cour. Nous avons ensuite découvert nos classes et visité l'école car certains enfants étaient de nouveaux élèves.

Dans la classe de CP/CE1, nous travaillons par groupes de trois ou quatre. Les CP sont d'un côté de la classe et les CE1 de l'autre. Nous apprenons à travailler en autonomie quand la maîtresse travaille avec l'autre groupe.

Nous avons aussi fait une séance de maths dehors, dans la cour. Cela nous a plu, nous étions calmes et concentrés. Nous avons aussi révisé les maths en faisant du sport : un relais sur le thème des nombres de 0 à 20.



RENCONTRE AVEC M. STÉPHANE PRAS

Après être allés à la rencontre d'Audrey MULTIN dans un précédent bulletin, nous continuons notre tour du Conseil municipal en suivant le parcours de Stéphane PRAS, deuxième adjoint.

Originaire de Saint-Martin-d'Hères en Isère, la famille de Stéphane a souvent déménagé, au gré des mutations du père, cadre bancaire : Albertville, Valence, Angers, Paris... Pourtant, loin de le contraindre, ces changements d'horizon l'enthousiasment, preuve de sa facilité d'adaptation : *"avec ma sœur, après quelques années passées au même endroit, nous demandions à nos parents quand nous allons déménager !"*. Stéphane est donc un enfant épanoui, qui s'adonne au sport et au bricolage. Cette passion l'incite d'ailleurs à vouloir s'inscrire en CAP de maçonnerie, pour monter ensuite son entreprise. Mais ses professeurs l'orientent vers la filière scientifique, et c'est ainsi qu'après l'obtention de son bac, il poursuit des études en classe préparatoire aux grandes écoles, menées de front avec un cursus universitaire en biologie et chimie organique. En 1988, il intègre l'École vétérinaire de Nantes, où il rencontre Agnès, sa future femme. Sa vocation de vétérinaire ne relève peut-être pas du hasard : *"comme tous les enfants de ma génération, j'ai été marqué par la série télévisée Daktari !"*.



C'est au cours de ses années étudiantes que Stéphane commence à s'impliquer en politique, au sein d'un parti (affichage, tractage...) et d'un syndicat étudiant : *"mes parents étaient syndicalistes, ce sont eux qui m'ont donné le goût de l'engagement"*. Toutefois, à sa sortie de l'École en 1992, Stéphane met entre parenthèses ses activités militantes pour se lancer dans la vie professionnelle, qu'il débute en Bretagne, près de Guingamp. En 1994 il effectue son service militaire à Rennes, dans le service de Santé des armées, et soutient sa thèse dans le même laps de temps. Tous deux diplômés, et désormais parents d'une petite Pauline, Stéphane et Agnès projettent alors d'exercer ensemble. Et c'est dans le secteur des Alpes qu'ils souhaitent s'installer.

Après des remplacements dans la région, Stéphane intègre la clinique vétérinaire de Seyssel en septembre 1997, et en devient un des associés en janvier 1998. Agnès l'y accompagne un temps, avant de se consacrer à d'autres activités. Pour loger leur famille, qui a entretemps accueilli le petit Robin, Stéphane et Agnès font bâtir leur maison à Bassy, et y emménagent en mai 1999. Quelques années plus tard, Benjamin et Baptiste viennent à leur tour agrandir le foyer. Et c'est en accompagnant ses enfants dans leurs activités, notamment le judo à Seyssel puis à Saint-Julien-en-Genevois, que Stéphane replonge dans le monde associatif, intégrant le bureau de leur club et en assurant parfois la présidence. En parallèle, il renoue avec le milieu syndical, devenant pendant quelques années président de la section départementale puis trésorier de la section régionale du syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral. Quant à son engagement politique, il prend une nouvelle tournure lorsqu'il est élu conseiller municipal en 2014, sur la liste menée par Gilles CHATELAIN, puis réélu en 2020 sur celle de Rémi PONCET. L'amélioration de la vie quotidienne des habitants et leur sécurité sont ses motivations : *"je me considère comme un lanceur d'idées, j'aime impulser de nouvelles propositions"*.

Aujourd'hui grand-père de deux petits-enfants, Stéphane consacre plus de temps à sa famille, et aux randonnées, et est heureux de voir ses enfants s'engager à leur tour dans le milieu associatif. Mais n'en déduisez pas pour autant qu'il s'alanguisse ! Outre son quotidien bien rempli de vétérinaire, Stéphane fourmille toujours de projets, qu'ils soient personnels (rendre sa maison aussi autonome que possible) ou en lien avec la Commune et ce, en restant fidèle à son principe d'engagement, au service des autres et des idées.

Merci à Stéphane d'avoir accepté de nous dévoiler son parcours !

ÉTAT CIVIL

◇ **Naissances :**

- Mahé MERMIN, né le 11/07/2023, fils de Quentin MERMIN et Priscilla LECOCQ, domiciliés au Fond du village.

◇ **Mariage :**

Mme Carole LARAVOIRE et M. Adrien CASEIRO se sont mariés à la Mairie de Bassy le samedi 8 juillet 2023. Carole est âgée de 24 ans et exerce la profession de coiffeuse. Adrien est quant à lui âgé de 25 ans et est maçon. Ils résident au Chef-lieu de Bassy. La municipalité leur adresse toutes ses félicitations.

◇ **Décès :**

- **M. Léon CHENE**, domicilié au Chef-lieu, est décédé le 17/07/2023 à l'âge de 84 ans.
- **M. Louis CLERC**, domicilié au Chef-lieu, est décédé le 19/07/2023 à l'âge de 105 ans.

OUVERTURE DE L'ATELIER 143

Depuis le 8 juin, un nouveau restaurant, baptisé "L'Atelier 143", a ouvert ses portes à Bassy, au 143 route du Château.

Du mercredi soir au dimanche soir (midi inclus), Céline accueille gourmands et gourmets dans un cadre intime et chaleureux, pour leur proposer une cuisine authentique et élégante, composée majoritairement de produits régionaux et de saison.

À la belle saison, les convives peuvent profiter d'une terrasse intérieure, calme et ombragée.

Pour tout renseignement ou réservation, vous pouvez contacter Céline au 06 65 20 35 65.



SURVOL D'HÉLICOPTÈRES À BASSE HAUTEUR

Afin de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure, ENEDIS organise tous les ans la visite préventive d'une partie du réseau électrique aérien 20 000 volts par hélicoptère. Les lignes de Bassy font partie du programme de 2023.

Leur diagnostic a été confié à la société Jet Systems Hélicoptères Services, dont les hélicoptères survoleront Bassy entre le 20 septembre et le 20 octobre 2023.



CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

Rédaction, conception et mise en page :

Comité consultatif Communication